



Compteurs Linky

Le changement des compteurs d'électricité actuels pour mettre en place les compteurs communicants linky va concerner notre commune à partir de la mi-novembre et jusqu'en décembre.

Ce renouvellement est assuré par Enedis.

Depuis le démarrage de cette opération nationale, de nombreuses interrogations et réactions ont pu être observées en particulier sur internet.

Notamment, de multiples pseudo-informations (« fake news ») erronées sont diffusées, laissant entendre une éventuelle dangerosité de ce nouveau compteur. Nous vous invitons – désolé pour la publicité – à lire l'article produit dans le dernier numéro du journal « Que choisir » qui fait un point assez sérieux sur le sujet, ou consulter l'avis de l'ADEME. Vous pouvez demander ce dernier document à la mairie ou le télécharger à l'adresse internet :

https://presse.ademe.fr/wp-content/uploads/2018/09/Avis-de-lademe_Compteurs-communicants_Septembre2018-1.pdf.

Pour ce qui concerne le déploiement sur la commune, vous devriez normalement être contacté par l'installateur qui vous informera du moment où cette installation sera réalisée. Il semble judicieux qu'au moment de l'installation, qui nécessite une coupure de courant, et à titre préventif, vos appareils électroniques soient éteints afin de s'affranchir de toute mauvaise surprise.

Si votre compteur est à l'intérieur de votre propriété, il vous faudra être présent ou en autoriser l'accès lors du changement. Un rendez-vous sera alors convenu avec l'installateur.

Si votre compteur est à l'extérieur de celle-ci, nul besoin d'être présent.

Afin d'éviter toute erreur de facturation, il est fortement recommandé de noter les index figurant sur votre compteur avant la dépose et de vérifier à l'issue de celle-ci que le nouveau compteur indique bien une valeur nulle (ou proche de zéro, si vous effectuez cette vérification après un délai pendant lequel le courant a été rétabli)

Vous vous posez des questions ? Vous souhaitez avoir des informations complémentaires ?

Enedis propose de vous rencontrer et de répondre à vos attentes au travers d'échanges avec vous. Des représentants de cette société seront présents à Goyrans le **mercredi 13 novembre de 17h à 20h** en salle du conseil. Vous pouvez prendre un rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie dans cette plage horaire. Un créneau de 15 minutes vous sera proposé en fonction de vos disponibilités.

Vous pouvez également obtenir des informations par téléphone auprès du **numéro vert gratuit** suivant : **0800 054 659**